



FFRoller Sports* Club affilié

Plan de développement 2010 2013

Table des matières:		
Préambule		

1.
1.1Coordonnées administratives. références officielles du club.

- 1.2 Organisation administrative.

historique

- 2.2 Statuts et position
- 2.3 Évolution historique

2002/2003: lancement du grol

2003/2004 : développement / ouverture vers les enfants

2004/2005: ouverture vers le secteur sportif

2005/2006: professionnalisation de l'école enfant.

2006/2007: professionnalisation de l'enseignement « vitesse ».

2007/2008: professionnalisation de l'enseignement « hockey adultes »

2008/2009: expansion du secteur « jeunes »

2009/2010: ouverture de la section « hockey enfants »

2010/2011 : Développement de l'école de sport « vitesse »

évolutions

- 3.1 : évolution par âges.
- 3.2 : évolution par sexe.
- 3.3 : évolution du nombre d'heures de cours par type de public.
- 3.4 : évolution de la répartition des cours entre professionnels et bénévoles
- 3.5 : évolution de la part des différentes activités.
- 3.6 : rayonnement géographique :
- 3.7: analyse générale :

orientations générales du club

4.1 : « roller » et « loisirs ».

4.2: encadrement professionnel.

4.3 : mettre en place des moyens de communications efficaces :

4.4 : fédérer :

4.4.1 Fusion

4.4.2 : Stages communs

Maintien du label FFRS:

- 5.1 domaine des pratiques « sociales et de loisirs »
 - 5.1.1 Pour les enfants :
 - 5.1.2 Pour les adultes
 - 5.1.3 Pour les pratiquants « autodidactes ».
 - 5.1.4 Domaine des pratiques altruistes
 - 5.1.5 Domaine des pratiques scolaires ou sociales.
- 5.2 domaine des pratiques sportives.
 - 5.2.1- axes prioritaires de développement des pratiques sportives.

Pour renforcer les structures existantes

Pour développer de nouvelles pratiques

- 5.3 domaine de la formation et de l'encadrement sportif.
 - 5.3.1- brevet fédéraux.
 - 5.3.2- brevet d'état.
- 5.4 : prévisionnel des actions
- 5.5 : prévisionnel développement des effectifs et de l'emploi.
- 5.5.1 Les effectifs

6. Finances

- 6.1 : Bilan financier au 15 09 2011
- 6.2: Financement.
 - 6.2.1 : Sources de financement
 - 6.2.2 : Les dépenses principales du GROL

Conclusion

<u>Préambule</u>

La pratique du **roller loisir** est particulière dans ce sens qu'elle s'adresse autant aux adultes, aux adolescents qu'aux enfants. Elle est facilement accessible à tous sans que les pratiquants soient tenus de faire appel à des professionnels ou des clubs pour y accéder. Il n'existe donc pas de « permis de roller » et cela présente pour tous un intérêt majeur.

Ce caractère autodidacte de l'activité - que l'on retrouve dans d'autres activités de pleine nature – pousse les pratiquants potentiels à ne pas s'investir dans les structures fédérales qui elles cherchent à encadrer une pratique réputée libre : la route comme la mer et le ciel sont à tous et leurs accès y sont gratuits.

Certains nouveaux amateurs ont cependant conscience des dangers potentiels que revêt la discipline. Cette conscience les pousse à faire de courts séjours dans les clubs. La durée de l'apprentissage des bases est proportionnelle à leur capacité à acquérir une autonomie suffisante. Cette durée n'excède généralement pas trois années.

De cet état de fait découle la difficulté des clubs qui ont construit leur « clientèle » sur ce registre, à conserver les adhérents et donc les effectifs. Le GROL est de ceux là. En conséquence, les fluctuations d'effectifs « loisirs » ne permettent pas toujours d'envisager sereinement l'emploi des cadres techniques qui enseignent également dans les autres activités orientées vers les enfants et le sport. Au demeurant, la source des pratiquants potentiels sur une agglomération modeste telle que Vannes n'est pas inépuisable.

Par ailleurs, les activités « longue durée » génèrent des pratiquants plus stables et plus investis. La pratique sportive du roller s'inscrit dans cette dynamique. Cette pratique du roller de sport (vitesse, hockey, danse, ...) pour les enfants et les adultes s'étale généralement sur plusieurs années. Les parents et les pratiquants tendent donc à s'y investir à plus long terme et constituent la « colonne vertébrale » de la structure associative. Pour autant, ces activités sportives entrainent des frais de fonctionnement beaucoup plus élevés (en matériel, infrastructures, déplacements et entrainements).

Se présente alors un paradoxe :

Par leur nombre, ce sont les pratiquants « loisirs » qui permettent d'embaucher les enseignants nécessaires au développement des activités plus sportives, plus constantes mais aussi plus onéreuses. Comme indiqué plus haut, la population potentiellement intéressée sur un bassin de population donné n'est pas illimité. A court terme cela met en péril le reste des activités.

A contrario, les associations s'appuient prioritairement et le plus souvent sur des bénévoles. La durée d'investissement de ces bénévoles est un gage de constance dans l'évolution de la structure. Ce sont les sportifs ou les parents de ces pratiquants qui fournissent les cadres bénévoles les plus « durables » et orientent la politique des clubs...

Que la source des « pratiquants loisirs » vienne à se tarir et s'est l'ensemble du club avec ses salariés qui plonge. Que la source des bénévoles liés aux « sportifs » vienne à disparaître et c'est la constance du club qui est mise en péril. Le challenge consiste donc à maintenir le fragile équilibre entre un club « tout loisir » qui disparaitrait faute de combattants ; et un club « tout sportif » dont le cout de revient ne permettrati pas de maintenir l'emploi.

Par delà ces considérations, un consensus se fait autour de la nécessité d'ajouter au plaisir de patiner ou d'apprendre, l'envie de partager et de rencontrer des amis.

En clair, ce plan de développement doit contribuer activement à assoir les bases du club et de pérenniser l'emploi de son salarié en s'inscrivant dans le cadre des orientations fédérales et institutionnelles.

Ce « dossier projet » cherche donc à analyser une pratique existante afin de mesurer les évolutions du club et d'évaluer l'impact de nos actions. En définitive ce dossier doit nous permettre de déduire une « ligne rouge » qui permette d'ouvrir le champ des pratiques « loisirs » au sein du club et de permettre à ceux qui le souhaitent de s'orienter vers une pratique plus sportive voir de haute performance.

Sommaire:

1. REFERENCES OFFICIELLES DU CLUB.

1.1 Coordonnées administratives.

Groupe Roller – Vannes Agglo
GROL – Vannes Agglo
Maison des associations
Rue de la tannerie
56 000 Vannes

Préfecture:

Date de déclaration: 27 mai 2002 - Date de parution au JO: 15 juin 2002

Numéro de l'association: 0563339446

DDJS:

Date de l'agrément : 19 mai 2005 - Numéro d'agrément DDJS : 56 S 1115

FFRS:

Date de première affiliation : 29 juillet 2002

Numéro d'affiliation: 56 005 - Labellisation 2010 / 2011 / 2012

INSE:

Identifiant de SIREN: 444 178 255 - Identifiant de SIRET: 444 178 255 00014

1.2 Organisation administrative pour l'exercice 2012/2013.

PRESIDENT: Charles Belbeoc'h : Vannes VICE PRESIDENT: Emmanuel poirine : Elven SECRETAIRE: Muriel Langlart : Vannes Secrétaire adjointe : Laure Dubern : Vannes TRESORIER: Stephanie : Vannes Tresorier Adjoint: Pierre Poquillon : Vannes

Resp. RILH Loisir: Sébastien Harder : Ploeren Resp RILH N3 Emmanuel Poirine : Elven Resp. Artistique: Sylvain Barré : Vannes Resp. Course: Laurence Avignon : Vannes Resp. Randonnée: François Le fur : Vannes Resp. Ecole patinage: Laure Duberne : Séné

Resp DERBY Roller Cathy

Durée du plan : 3 ans - réactualisé chaque année Les exercices sont clos au 30 juin de chaque année. 2. HISTORIQUE

2.1Création

2002 : Fondateurs : Eric Cornet ; Armel Strill ; Veronique Tilly ; Isabelle Surbled

2.2 Statut et position

Le Groupe Roller Loisirs de Vannes est une association 1901.

L'idée consiste à créer un deuxième club de roller sur Vannes en se démarquant des ce qui se fait déjà. Le but sera de promouvoir le loisir des adultes. Aucune idée de compétition mais développement de la randonnée. Les cours seront dispensés préférentiellement par des professionnels, la gestion du club sera bénévole.

Historiquement, si on le compare avec les clubs les plus anciens du département (Locminé, Landévant) GROL est un club très jeune dans le paysage de la planète roller morbihannaise.

En 9 années GROL s'est développé et est aujourd'hui le premier club du département par le nombre de ses licenciés à la Fédération Française de Roller skating (185 en 2010 / 2011) ainsi que par ses résultats sportifs et le nombre d'heure d'enseignement. (19 h 00 en 2010 / 2011)

2.3 Evolution historique

2002/2003: Lancement du GROL

Simples activités de loisirs.

Encadrement visant à l'apprentissage du roller pour une autonomie des membres.

Organisation de randonnées hebdomadaires. Participation à quelques rencontres (Faute sur mer, 24 h 00 du Mans)

1 salarie: 3 cours addities	1 salarié :	3 cours adultes
-----------------------------	-------------	-----------------

2003/2004 : Développement / Ouverture vers les enfants

Activités de loisirs et d'encadrements orientées vers la randonnée des adultes.

Ouverture vers les enfants pour associer parents et enfants dans l'activité.

Organisation du 1° golfe roller tour : 100 participants.

Participation 24 h 00 du Mans roller

Création du site internet

1 Salarié :	3 cours adultes
Cadre bénévole:	1 cours enfants

2004/2005 : Ouverture vers le secteur sportif

Peu de changement du secteur Randonnées loisirs et école de patinage adultes.

2° édition du golfe roller tour : 250 participants.

Création de la section « hockey loisirs adultes».

Progression de l'école « enfants ».

1 Salarié : 3 cours adultes

Cadre bénévole : 1 cours enfants

2005/2006: Professionnalisation de l'école enfant.

Rythme de croisière dans les activités de loisirs.

Le club « AVRIL » de Vannes se sépare de sa section vitesse

Intégration des 3 coureurs « AVRIL » et création de la section vitesse du GROL : 5 coureurs

Fléchissement des effectifs de l'école de patinage enfants.

3° Edition du GROL tour Morbihan 400 participants.

Salarié GROL: 3 cours adultes

Prestation salarié comité départemental grol : 1 cours enfant

Cadres bénévoles: 1 cours hockey adultes.

1 cours vitesse enfants

2006/2007: Professionnalisation de l'enseignement « vitesse ».

Effectifs enfants en hausse.

Effectifs « vitesse » en hausse.

4° édition du GROL tour morbihan : 500 participants.

Embauche d'un 2° salarié (2 temps partiels pour 11 heures de cours)

1°Salarié GROL: 3 cours adultes

2° salarié GROL: 1 cours enfant

1 cours vitesse.

Cadres bénévoles: 1 cours hockey adultes.

1 cours vitesse

2007/2008: Professionnalisation de l'enseignement « hockey adultes »

5° édition du GROL tour morbihan : 530 participants

Ouverture d'une école « adolescent » - Echec -

Poursuite du développement secteur « jeunes »

1° Diminution de la part « adulte » dans les effectifs globaux.

1°Salarié GROL:

1 cours adultes débutants
1 cours « slalom » adulte
2° salarié GROL:

2 cours adultes
1 cours enfant
1 cours adolescent.
2 cours vitesse.

1 cours « hockey adultes »

2008/2009: Expansion du secteur « jeunes »

Intervention vers le milieu scolaire

Intervention vers le milieu « animation des collectivités locales »

1°Salarié GROL: 1 cours adultes débutants

1 cours « slalom » adulte

2° salarié GROL: 2 cours adultes

1 cours enfant

1 cours adolescent.

2 cours vitesse.

1 cours « hockey adultes »

2009/2010 : Départ programmé du 1° salarié et retour des bénévoles dans l'enseignement.

Intervention vers le milieu scolaire et le milieu « animation des collectivités locales » — contrat éducatifs Ouverture d'une section « hockey enfant » - Echec —

Salarié GROL 1 cours adulte débutant

1 cours adulte intermédiaire

1 cours enfant

1 cours adolescent.

2 cours vitesse

.Bénévoles en alternance avec salarié GROL: 1 cours « rando sportive »

1 cours « slalom » adulte

2010/2011 : Ouverture de la section « école de sport » pour les nouveaux compétiteurs

Poursuite des projets antérieurs.

Création de la section « école de sport / kid's roller »

Salarié GROL:	1 cours adultes débutants
	2 cours adultes
	1 cours enfant
	1 cours Baby roller
	1 cours école de sport
	3 cours vitesse.
Bénévole GROL:	1 cours « slalom » adulte

2011/2012 : L'union fait la force : la fusion avec l'AVRIL

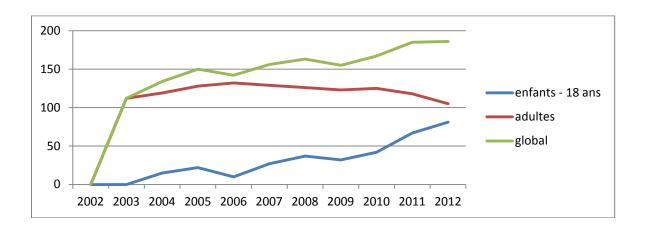
Les deux clubs de Vannes AVRIL (Association Vannetaise de Roller Inline) et GROL. Changement de nom : GROL devient le Groupe ROLler Vannes Agglo.

Poursuite des projets antérieurs.

Développement de la section « école de sport / kid's roller »

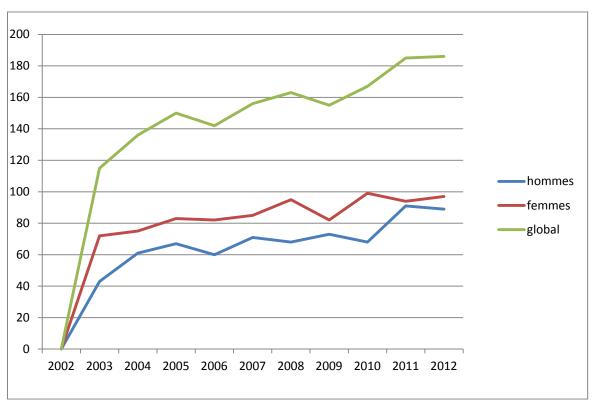
Salarié GROL:	1 cours adultes débutants
	2 cours adultes
	1 cours enfant
	2 cours Baby roller
	1 cours école de sport
	3 cours vitesse.
Bénévole GROL:	1 cours « slalom » adulte
	2 Randonnées Hebdos

3.1 : Evolution par âges.



On constate une croissance modérée du nombre général de pratiquants. Cette croissance est assurée par le secteur « jeunes » dont la part avoisine aujourd'hui 45 % contre 10% en 2005.

3.2: Evolution par sexe.

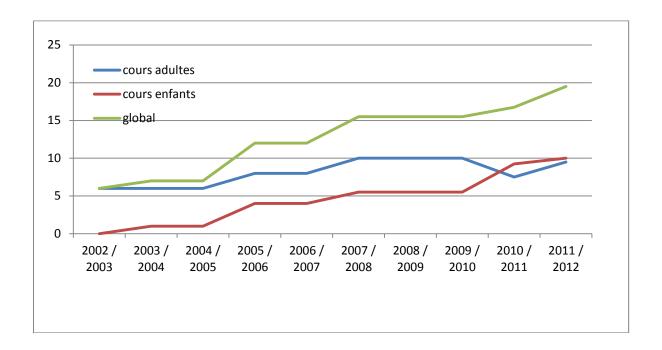


La prédominance du nombre de femmes au sein du club observée jusqu'en 2010 tend à diminuer.

La parité est atteinte depuis 2011.

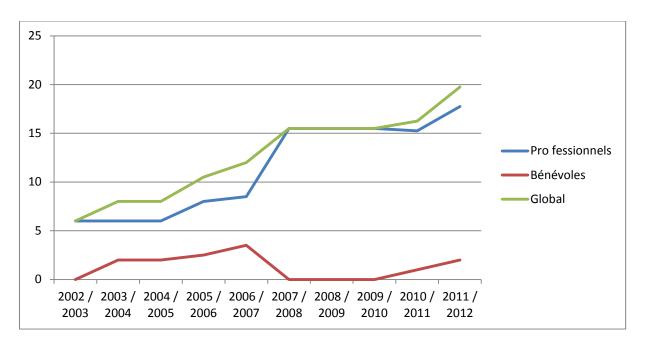
Cette parité jusque là inversé dans les instances dirigeantes du club (CA et bureau exécutif) a été atteintes en 2012.

3.3 : Evolution du nombre d'heures de cours par type de public.

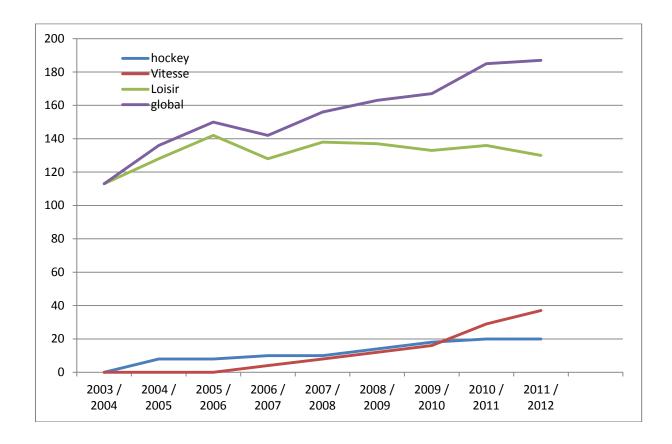


Le nombre d'heures de cours et sa répartition entre les différents publics concernés se stabilisait depuis 2007 / 2008 en attendant que la génération montante des enfants se détermine vers les différentes branches. L'année 2010 / 2011 voit le nombre d'heures d'enseignement « enfants » augmenter significativement. Ce chiffre est accentué en 2011 / 2012 grâce à la mise en place des cours « école de sport » et à la création d'un deuxième créneau « baby ». L'augmentation du nombre des entrainements « sportifs » orienté préférentiellement vers les jeunes est également en légère hausse et est intégré aux cours « enfants »

3.4 : Evolution de la répartition des cours entre professionnels et bénévoles

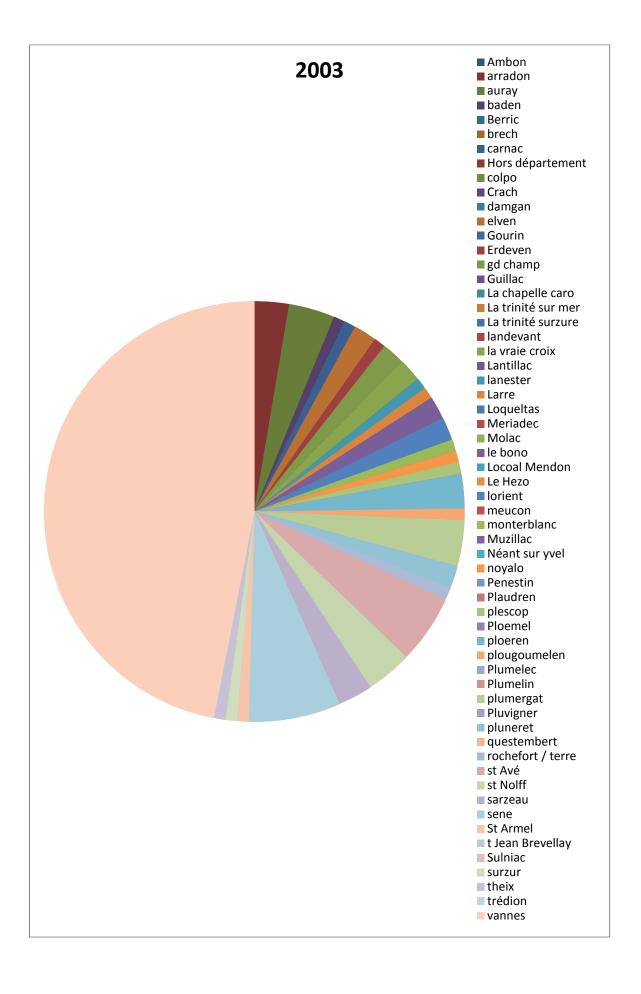


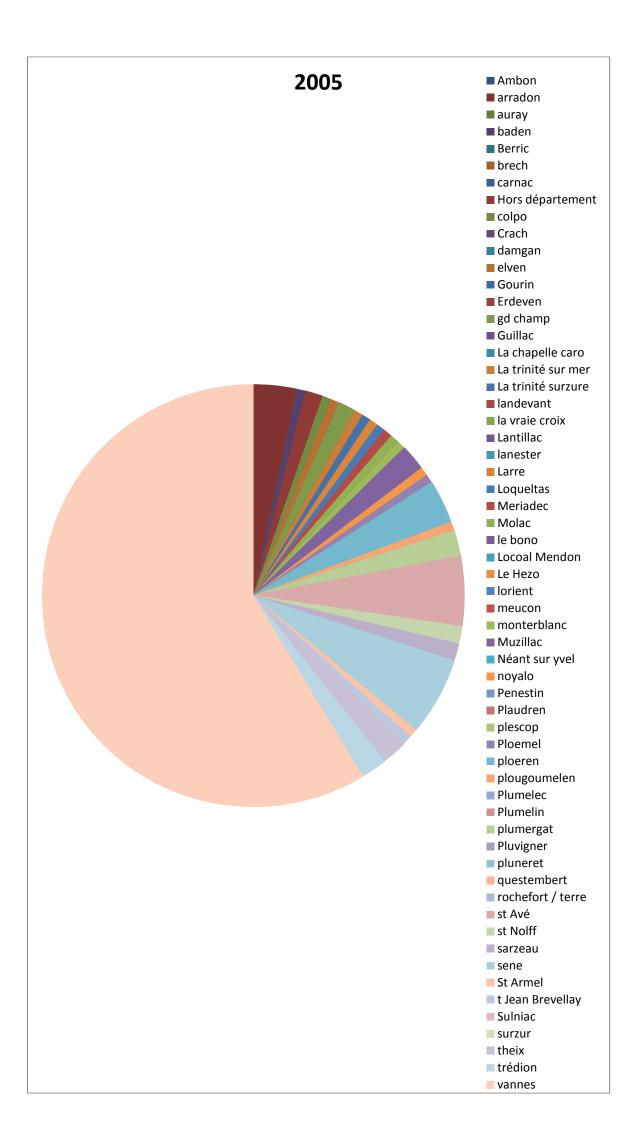
3.5 : Evolution de la part des différentes activités.

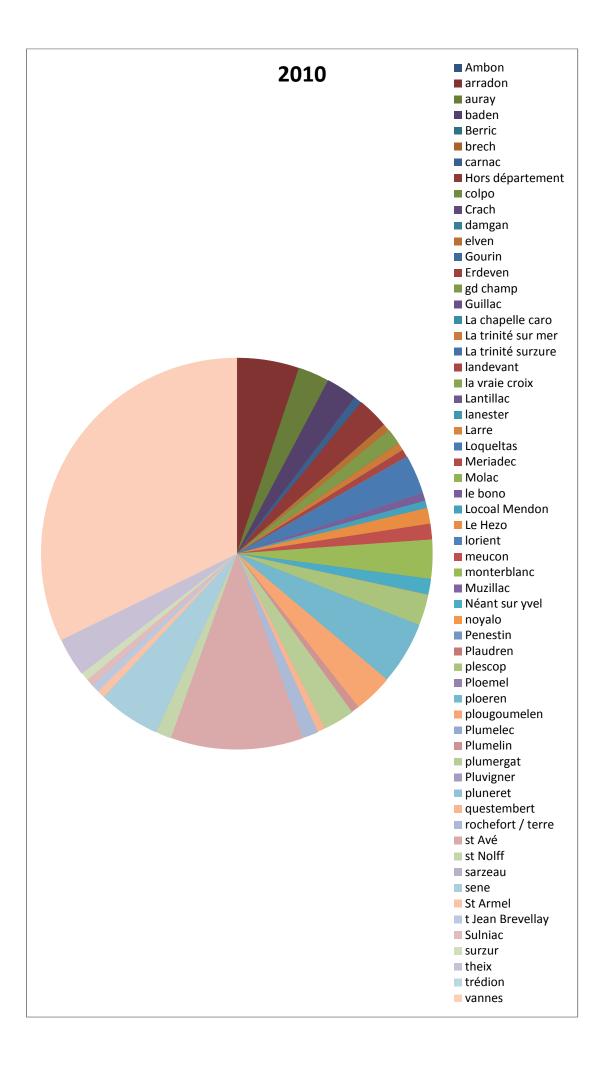


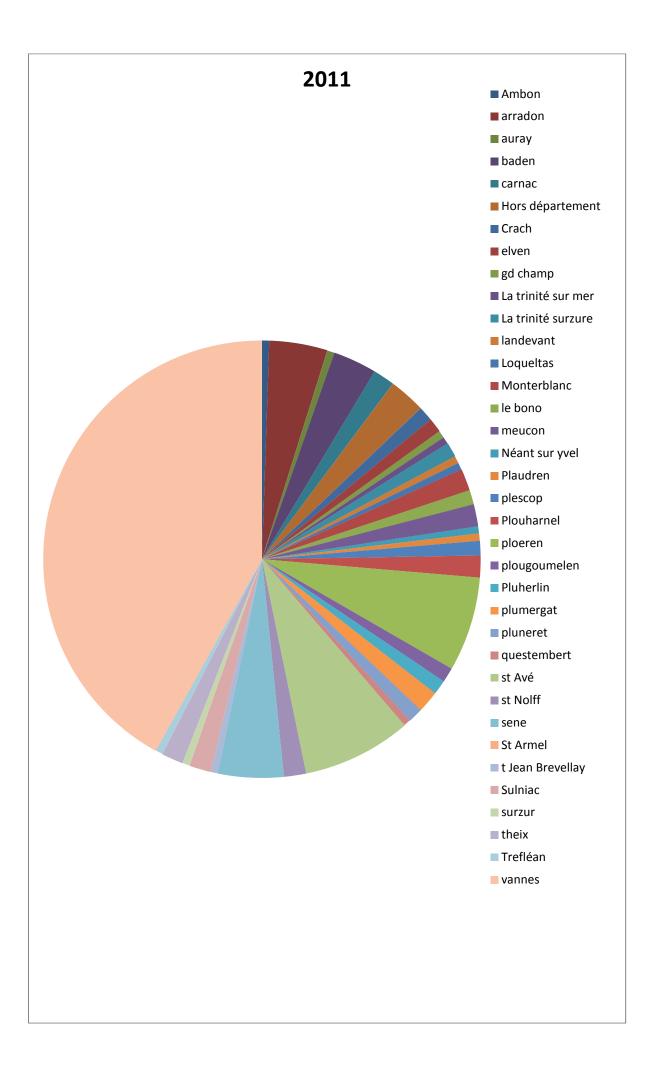
On constate une évolution constante modérée et linéaire de la part « activités sportives » au détriment de la part purement loisir. En valeur absolue la part « loisir » ne recule que modérément.

3.6 : Rayonnement géographique :









3.7: Analyse générale :

En 10 années d'exercice entre 2002 et 2011:

- Effectifs: Le GROL à débuté par un recrutement important. Et majoritairement local. Depuis, le nombre d'adhérent à évolué en hausse et semble se stabiliser autour de 185 adhérents. La récente fusion entre les deux clubs cannetais doit porter le nombre de patineurs aux alentours de 300.
- Si on détaille ces effectifs, on constate une évolution vers une modification des publics intéressés sans que l'effectif global n'évolue radicalement.

La part « adultes » tend à diminuer au profit de la part « jeunes ».

La part « loisirs » tend à diminuer au profit de la part « sportifs »

La parité « homme / femme » reste bonne.

- La provenance géographique des adhérents du GROL à considérablement évoluée.
 - En pourcentage, le recrutement dans l'agglomération centrale de Vannes à diminué et représente aujourd'hui 40% des effectifs pour 60 % en 2005.
 - A contrario, les **communes de l'agglomération Vannetaise situées en périphérie** fournissent aujourd'hui la plus grosse part de la population adhérente du club (67%). Certaines communes (St Ave, Séné, Theix et Ploeren) représentent à elles seules 25% de l'effectif 2010 contre 15% en 2005.

Ces « migrations » s'expliquent notamment par deux facteurs :

1:/ Le club était exclusivement orienté vers un public adulte, loisir et souvent sans enfant. Ces personnes vivent plus facilement en appartement et proche du centre des grandes agglomérations. Ce « réservoir » de personnes intéressés par l'activité tend à se vider au fur et à mesure qu'elles se sentent devenus autonomes (comme le ski et la voile, la discipline roller reste une discipline « free ride »)

Ceci à entrainé une baisse du nombre des adhésions pour ce type de public et donc de cette provenance géographique.

2°/ Le club à évolué vers un public plus jeune et plus « sportif », il s'adresse donc de plus en plus à des familles comptant de jeunes enfants. On observe aujourd'hui une augmentation importante du nombre d'adhésions « familiales ». Ce public réside le plus souvent dans des pavillons en périphérie de la ville.

• Reconduction:

On estime à 60% le taux d'adhérents qui reconduisent leur inscription d'une année sur l'autre. Ce taud semble s'orienter vers une augmentation encore modéré qui est probablement liée a l'augmentation des pratiquants sportifs (projets à long termes).

Plusieurs raisons sont avancées par ceux qui ne reconduisent pas leur adhésion:

- 1. Activité non adaptée aux problèmes de santé de certaines personnes.
- 2. Contenu des cours ou « ambiance ».
- 3. Les compétences indispensables leur semblent acquises ou inaccessibles.
- 4. Et maintenant que puis je faire?

4.1 : « Roller » et « Loisirs ».

Contrairement aux autres clubs de roller, le GROL a été initialement mis en place par des adultes pour le loisir des adultes et non pas pour celui les enfants. Cela lui confère une culture interne particulière.

L'évolution historique du club tend à modifier doucement cette tendance. La récente fusion du GROL avec AVRIL et l'intégration d'une équipe de hockey « N.3 » ainsi que la progression des coureurs (pratiquant la vitesse) vers le niveau national en est évidement a la fois le déclencheur et le signe le plus évident.

Pour autant, Le GROL veut articuler ses actions autour des 2 termes charnières qui composaient son nom : « Roller » et « Loisirs ».

Les membres du conseil d'administration veulent écouter tous les adhérents et cherchent à concilier leurs intérêts qui ne définissent pas nécessairement les termes « roller » et « loisirs » de la même façon.

En d'autre terme ; le GROL tente de permettre à tous de prendre avant tout du « **plaisir** » dans la pratique de toutes les activités qui intègrent le « Roller » dans leur mise en œuvre.

Le GROL s'inscrit donc dans une logique de « **démocratisation** » de l'activité. A ce titre, les activités du club ne se limitent pas à ses seuls adhérents (cf. 4.1.3)

4.2 : Encadrement professionnel.

Jusque là, le GROL avait prit le parti de dispenser des cours en faisant appel à des professionnels de la discipline. En 10 années, la part d'enseignement « amateur » avait disparue pour laisser la place à un enseignement quasi exclusivement « professionnel » qui n'excluait en rien l'intervention sympathique de tous les « anciens » au profit des « nouveaux ». Le développement du club se heurte aujourd'hui à des problèmes que nous n'avions pas anticipé : Le nombre d'heures de cours, les disponibilités de l'enseignant ou d'autres enseignants, la disponibilité des installations nous oblige aujourd'hui à revenir vers un enseignement partiellement « amateur ».

Positif:

Constance des leçons. Sécurisation de l'enseignement. Qualité des enseignements. Stabilisation de la structure.

Négatif:

Augmentation du cout des cotisations Lourdeur administrative Obligation de résultat en termes de recrutement.

Afin de permettre à chacun d'évoluer à son rythme, l'adhésion au club ouvre les portes à tous les cours dispensés par le GROL.

4.3 : Mettre en place des moyens de communications efficaces :

Le GROL ne dispose d'aucun lieu de rencontre dédié qui puisse permettre à ses membres de se retrouver, d'échanger. Le danger de cette situation est de voir les différentes sections fonctionner en autonomie complète et le club se transformer en une **mosaïque de groupes** sans lien. Pour essayer de remédier à ce véritable problème, le **GROL dispose de trois sites internet dédiés** et d'un groupe Face book

• GROL.fr : dédier à la vie générale du club.

• **GROL-TOUR.COM**: Dédié au grol tour (Actuellement en sommeil)

• GROL-RACE.COM Dédié au GROL race

En 2011 / 2012 le nombre de visiteurs uniques sur les 2 sites actifs s'élève a 27 000 pour 1.670 000 pages ouvertes.

LE BUT:

En externe:

Faire connaître ce qui est fait au sein du club.

Permettre aux partenaires privés et public d'être associés.

Démarcher des annonceurs.

Communiquer avec les autres clubs (annoncer nos évènements et les leurs)

En interne:

L'absence d'installation dédiée pour le club ne permet pas de rapprocher les

membres des différentes sections.

Le site veut essayer de créer ce lien entre des disciplines et des niveaux de pratique.

Impliquer les adhérents dans la rédaction de « news »

4.4 : Fédérer :

4.4.1 Fusion

Le GROL reste ouvert et œuvre à une fusion avec les autres structures qui dispensent des cours dans les disciplines « roller » sur le pays de Vannes.

Ces rapprochements nous semblent à la fois inéluctables à plus ou moins longue échéance et bénéfiques pour le développement de l'activité roller sur le pays de Vannes et le département.

Ces regroupements de « forces vives » permettraient :

De fédérer les structures en termes d'équipement.

De proposer à tous un plus grand nombre de créneaux horaires spécifiques.

De réaliser des économies d'échelle.

La récente fusion avec AVRIL et l'intégration d'une équipe de Derby roller amènera probablement le GROL à modifier son projet.

4.4.2 : Stages communs

Le développement encore « confidentiel » de l'activité « vitesse » sur le département ne permet pas aux clubs Morbihannais d'organiser en interne, des entrainements efficaces rassemblant suffisamment de patineurs d'un niveau homogène. Le GROL veut initier des projets de coopération entre les clubs de la région.

Pour atteindre ce but, des entrainements « interclubs » du samedi midi ainsi que le suivi des coureurs lors des courses ont été mis en place sur l'année 2010 2011 en coopération avec le club « Pays de la Claie ».

Expérimentaux dans un premier temps, ils étaient suivis par les coureurs des clubs « Pays de la Claie » et GROL.

En 2011 2012 ces entrainements se sont développés et rassemblent actuellement une vingtaine de patineurs des 5 grands clubs Morbihannais. (Lorient, Landevant, Pays de la Claie, Damgan et GROL). Ces entrainements se déroulent toujours le samedi sauf lors des compétitions ou l'entraineur est libéré pour effectuer des suivis de coureurs.

Des stages sont organisés sur le même modèle lors de toutes les petites vacances.

Ces entrainements sont financés par les clubs au prorata de leur participation.

5. DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES

• Maintien du label FFRS: Depuis 2009 le GROL dispose du LABEL FFRS depuis 2010

1) Nombre de licenciés Minimum 100 licenciés dont au moins 35 licenciés dans les catégories d'âge de U6 à U13. Ce critère reflète la santé du club en nombre de licenciés en garantissant l'avenir et l'éducation.

2) La qualification de l'encadrement

La qualification de l'encadrement du club permet la pérennisation de la structure d'initiation et d'entraînement. La présence d'un cadre qualifié est un critère de stabilité, de sécurité et de qualité dans les prestations fournies par le club. C'est un axe fort de développement du club aux côtés des dirigeants bénévoles.

3) L'animation et l'ouverture du club en direction des jeunes principalement.

C'est la mise en place soit :

d'une animation de type Journée Tous en Roller (animation ouverte à tout public et gratuite avec initiation)

Ou une initiation en milieu scolaire d'au moins 4 heures.

Ου d'une initiation en milieu scolaire (de minimum 12 heures en plusieurs séances dans une école ou un collège,

Oυ organisation d'une manche de Kid's Roller,

4) Résultats sportifs / Randonnées régulières

C'est la prise en compte des résultats sportifs, la reconnaissance de l'offre de compétition aux adhérents et de L'investissement des dirigeants et des entraîneurs.

Pour la randonnée, prise en compte des organisations régulières de randonnées regroupant au moins 50 participants.

5) Organisations d'événements, juges/arbitres/calculateurs/staffeurs

Ce critère reflète l'engagement et le rayonnement du club dans l'organisation régionale, nationale ou internationale de son sport. Les points sont apportés par l'organisation d'une compétition officielle internationale ou nationale ou d'une randonnée « verte » ou « d'envergure nationale » et / ou par la présence d'arbitres/juges/calculateurs ou staffeurs licenciés dans le club.

5.1 – DOMAINE DES PRATIQUES « SOCIALES ET DE LOISIRS »

Nous définirons ce domaine comme concernant toutes les activités proposées par le club et qui ne débouchent sur aucune rencontre donnant lieu à un classement.

École de patinage « enfants » ; « adulte » ; « slalom » ; « Randonnées »

5.1.1 Pour les enfants :

Programme sur 2 ou 3 années en fonction des habiletés et de l'âge et permettant l'acquisition des fondamentaux du patinage.

Le « programme » intègre des compétences et des vecteurs pour les acquérir.

- Les enfants doivent aborder toutes les facettes de l'activité en utilisant toutes les disciplines proposées par la Fédération de Roller skating.
- Sécurité, marche avant, marche arrière, saut, agilité, slalom...
- Utilisation des activités : Vitesse, hockey, danse, slalom, randonnées
- Intégration des enfants volontaires à des rencontres amicales « interclubs » ou « challenge kid's roller »
- Passages de diplômes « fédéraux » –passage de roues-
- A la fin de ce cursus les enfants doivent pouvoir orienter leur pratique vers l'une ou l'autre des disciplines proposées par le club ou les clubs de la région.
- Il s'agit pour le club de permettre aux enfants de trouver leur voix et non de les forcer vers une ou l'autre pratique **compétitive ou non.**

5.1.2 Pour les adultes

Apres la phase d'apprentissage des bases indispensables (freiner, tourner, sauter...) ,le GROL veut ouvrir ses portes vers les pratiques extérieures à lui même. (Randonnées organisées par d'autres clubs, évènements conviviaux, participation aux « randos vertes », compétitions amicales...)

Un programme indicatif est proposé chaque année à l'ensemble des adhérents. Généralement ce programme comprend une randonnée « club », une ou plusieurs rando vertes, une ou plusieurs épreuves « enduro » – record de l'heure, 24 heures du Mans – randonnée de Paris ou des villes avoisinantes. Participation au GROL Race.

La recherche d'une maîtrise plus aboutie du roller sera favorisée par la participation aux cours de « saut / slalom » ou par une pratique plus énergétique par le suivi des entraînements « rando sportive »

Le hockey loisir constitue un domaine un peu « à part » puisqu'il est par nature compétitif mais qu'il s'adresse à des amateurs de la confrontation. L'équipe participe au championnat départemental « loisir » : Challenge hockey 56.

5.1.3 Pour les pratiquants « autodidactes ».

Pour les enfants :

Le GROL organise systématiquement des Stages d'initiation ouverts à tous les enfants licenciés ou non. Ces stages - opérationnels depuis 2007- sont programmés chaque 1° lundi de toutes les « petites vacances et pour un nombre d'élève limité à 20 (afin de permettre une qualité d'enseignement suffisante près d'un publique hétérogène).

Organisation annuelle d'une JTR (journée « tous en Roller »)

Intégration dans le milieu scolaire et les organisations qui dépendent des collectivités locales. Convention d'encadrement avec les établissements scolaires et les maisons de quartier (CLSH)

Pour les adultes :

Le GROL organise chaque dimanche (hiver) ou chaque vendredi (été) sa randonnée « hebdomadaire » ouverte à tous et encadrée une équipe de bénévoles formés aux fonctions de « staffeur ».

Depuis 2002 le GROL organise le GROL tour – ouvert à tous et en cadré par plus de 100 bénévoles.

Le GROL Tour est en sommeil et à été remplacé par le GROL Race.

Il s'agit d'une épreuve d'endurance de 24 h 00 organisée sur la commune de St Pierre Quiberon.

5.1.4 - domaine des pratiques altruistes

Depuis 9 ans le GROL intervient au profit d'associations humanitaires ou « altruistes ».

Le Sidaction et l'EFS (établissement Français du Sang) en coopération avec le rotary club de Vannes.

Don de matériel de patinage en Afrique.

5.1.5 – Domaine des pratiques scolaires ou sociales.

<u>Les interventions en milieu scolaire</u> et dans les maisons de quartier sont de plus en plus nombreuses. Elles constituent à la fois une porte d'entrée sécurisée des jeunes dans l'activité et un moyen efficace et correctement subventionné de pérenniser l'emploi de nos cadres techniques.

Les interventions sont dispensées en collège sous le label « accompagnement éducatif ». Elles concernent les enfants qui restent dans l'école après les heures légales.

Les interventions en primaire sont dispensées entre midi et 14 h 00.

Les interventions dans les centres de loisir et les tickets sport sont régies par des conventions de droit privé.

Le programme est sensiblement identique à celui des écoles de patinage : activité sportive ludique et pédagogique, initiation à des jeux collectifs basés sur la pratique du hockey sur roller.

<u>Les interventions en milieu « sport adapté » :</u> Depuis 2011 une convention d'intervention à été passée entre le GROL et le « **VESPV** » (**vivre ensemble le sport en Pays de Vannes**)

5.2 - DOMAINE DES PRATIQUES SPORTIVES.

Nous définirons ce domaine comme concernant toutes les activités proposées par le club et qui débouchent sur des rencontres donnant lieu – au minimum - à un classement au niveau Départemental.

Ce domaine doit permettre à chacun **d'atteindre « son meilleur niveau »** dans des confrontations organisées par la fédération FFRS et les instances internationales.

Ce secteur concerne donc l'école de sport « vitesse » et l'école de patinage par le biais de la participation aux challenge « kid's roller ». Il concerne également la pratique du Hockey « loisir » - titre de champion du Morbihan.

5.2.1 – Axes prioritaires de développement des pratiques sportives.

Maintenir et **renforcer les activités existantes** en consolidant **l'école de sport** et en apportant son aide à la filière « haut niveau »

Développer de nouveaux produits type de pratiques.

Lancement de section hockey enfants « loisir ».

Pour renforcer les structures existantes :

- Le club cherchera à assurer le transfert des enfants de l'école de patinage vers les secteurs compétition sans distinction de club ou de discipline.
- La recherche de résultats sportifs constitue un moteur permettant la consolidation de la structure par une émulation entre les coureurs et la création d'un statut d'exemple entre les plus jeunes et les plus aguerris.
- Le niveau de performance d'une équipe sportive ne passe pas par un recrutement démesuré, il s'agit
 plus de détecter les enfants intéressés et de leur donner les moyens d'atteindre leur meilleur niveau de
 performance.
- Un recrutement démesuré entrainera une surcharge de patineurs et une dilution des informations qui leur seront données.
- Assurer l'emploi d'un entraineur compétent, stable et disponible.

Pour développer de nouvelles pratiques

Le développement de nouvelles pratiques ne peut se faire qu'à la demande des adhérants eux même et cela suite à l'acquisition d'un « vocabulaire » roller suffisamment riche appris au sein de l'école de patinage et de la mise à disposition d'installations adaptées.

On peut imaginer une orientation vers:

- Roller acrobatique,
- slalom,
- artistique,
- hockey compétition.
- Roller Derby

5.3 - DOMAINE DE LA FORMATION ET DE L'ENCADREMENT SPORTIF.

5.3.1- Brevet Fédéraux.

Information et incitation au suivi de ces formations.

Dans les secteurs « école de patinage » : les jeunes qui arrivent en âge de passer ces diplômes et qui en font la demande sont intégralement financés par le club.

Dans le secteur de la randonnée sportive : Participation des « staffeurs » du club aux stages de formation.

Accueil des adolescents comme « aide moniteur » ou comme « juges et Arbitres » lors des rencontres.

5.3.2- Brevet d'état.

Le GROL a souhaité que l'ensemble des cours soit dispensé ou supervisés par un titulaire du Brevet d'état de Roller Skating.

5.4: PREVISIONNEL DES ACTIONS

	1	1			I	<u> </u>	
Année	Scola et animation	Altruiste	Enfants	Randonnées	Hockey	Vitesse	Organisations
2009 2010	Intervention collège SFX Intervention école du	Participation virade Locminé. Animation Don du sang	Challenge kid's roller 6 étapes	Rando grol Vannes quiberon GROL race 1 Randos hebdo	Challenge 56	*Coupe de Bretagne *France route, piste et indoor. *3 pistes *Championnat Europe	Ouverture « Auray Vannes » Coupe de Bretagne Animation EFS GROL Race
	Accompagnement éducatif SFX	Une école pour Madagascar (coopération iut vannes)	Passage des roues			*Championnat du monde	Les GROL d'or Etape KID's Roller 56 Stage enfants « open » 2 challenges hockey 56
2010 2011	Intervention Sacre cœur (primaire) Accompagnement éducatif : Montaigne SFX. Interventions écoles	Participation virade Locminé. Don du sang	Challenge kid's roller 6 étapes Passage des roues	Rando de Paris GROL race 2 2 randos vertes Randos hebdo	Challenge 56	*Coupe de Bretagne *France route, piste et indoor. *3 pistes *Championnat Europe *Championnat du monde	Ouverture « Auray Vannes » Coupe de Bretagne Animation EFS GROL race GROL tour Les GROL d'or Etape KID's Roller 56 Stage enfant « open »2
2011	Intervention ecoles	Participation virade	Challenge kid's roller	Rando du GROL GROL race 3	Challenge 56	*Coupe de Bretagne	challenges hockey 56 Ouverture « Auray Vannes »
2012	primaire Accompagnement éducatif: SFX.	Don du sang	6 étapes Passage des roues	2 randos vertes		*France route, piste et indoor. *3 pistes *Championnat Europe	Animation EFS Championnat France Marathon. Ou indoor
		Intervention VESPV		Randos hebdo		*Championnat du monde	GROL tour Les GROL d'or Etape KID's Roller 56 Stage enfant «open »2 challenges hockey 56
2012	Intervention Sacre cœur (primaire)	Participation virade Locminé.	Challenge kid's roller 6 étapes	Rando de Paris GROL rrace 4	Challenge 56	*Coupe de Bretagne *France route, piste et	Ouverture « Auray Vannes »
2013	Accompagnement éducatif : SFX.	Don du sang Intervention VESPV	Passage des roues	2 randos vertes Randos hebdo		indoor. *3 pistes *Championnat Europe *Championnat du monde	Les GROL d'or Etape KID's Roller 56 Stage enfant «open »2 challenges hockey 56 Ch de Beretagne vitesse indoor.
2013							France indoor 2014
2014							

5.5 : Prévisionnel développement des effectifs et de l'emploi.

Le projet de fusion avec le club de AVRIL ainsi que l'ouverture d'une section dance et d'une section "roller derby" dans les années à venir laissent imaginer une evolution des effectifs en forte hausse.

Les effectifs attendus pour l'année $2012\ 2013$ avoisinent les $300\ patineurs\ (185+100\)$.

6. Financement

6.1 : Bilan financier au 31 09 2011

6.2 : Financement.

6.2.1 : Sources de financement

Le GROL est financé par : Les cotisations des adhérents

: Les subventions des organismes publiques

Ville

Etat

Communauté d'agglo

: Les partenaires privés

: Les évènements spéciaux.

6.2.2 : Les dépenses principales du GROL

: Salaires et charges.

: Licences et assurances.

: Matériel et déplacements.

: Evènements spéciaux.

Conclusion:

Ce projet de développement pluriannuel du GROL constitue un « document de travail » en perpétuel évolution.

Sa rédaction n'a pas valeur de contrat mais veut donner une direction générale qui puisse subsister à l'inévitable et souhaitable «turn over » des cadres dirigeants de toute structure.

Le développement de l'activité roller et - in fine - le maintien de l'emploi en dépendent.

Au delà, en favorisant sa pratique au sein d'un club nous permettons de sécuriser une pratique le plus souvent autodidacte.

Les pouvoirs publics qui nous soutiennent depuis notre création auront compris que l'activité « roller » revêt un grand nombre de formes. Elle s'adresse autant aux familles qu'aux célibataires, aux hommes qu'aux femmes, aux sportifs qu'aux partisans d'une pratique de loisir... Elle touche autant les domaines du sport collectif que celui de l'expression ou de l'athlétisme.

Elle ouvre à la fois le champ d'une pratique respectueuse de l'environnement en devenant une alternative non négligeable aux problèmes de transport. Mais également celui d'une pratique bénéfique pour la santé en permettant à toute une partie de ses adeptes de se remettre à bouger.

Aujourd'hui, le projet de fusion entre les différents clubs du Pays de Vannes va directement dans le sens des attentes de tous les pratiquants et de tous les dirigeants des clubs vannetais. Nous espérons que, de cette fusion naitra un véritable dialogue avec les pouvoirs publics afin que les activités de roller puisse obtenir les équipements indispensables à son développement.